



PRÉFET DE LA MARTINIQUE
DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ÉTAT EN MER

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 23 décembre 2015

Communiqué de presse

Un navire de commerce dominiquais en panne au large de la Guadeloupe

Le CROSS Antilles Guyane a reçu mardi 22 décembre 2015, à 00h10 un appel du navire de commerce LADY EARN battant pavillon dominiquais se signalant en avarie moteur à 3 nautiques (5 kms) au sud de la Guadeloupe.

Le navire de commerce dominiquais LADY EARN sans chargement à bord se rendait de St Kitts et Nevis à destination de la Dominique. D'une longueur de 12 mètres, l'équipage était composé de 2 personnes : le capitaine et un matelot.

Le CROSS Antilles Guyane a diffusé de nombreux messages « PAN PAN » demandant une assistance des navires à proximité. Après 5 heures de dérive, le capitaine du navire a demandé l'assistance remorquage de la SNSM.

La SNS 240 des Saintes a appareillé à 6h20 et a pris en remorque le navire vers le port de Basse Terre, afin de lui permettre d'effectuer des réparations sur l'embrayage de son moteur. Le convoi est arrivé en sécurité au port à 11h20.

Contact presse :

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 - ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr 1/1